



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 05 février 2026

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 01

Objet : Nomination du Secrétaire de séance

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	29 janvier 2026	Présents Mesdames, Messieurs
Observation :		GBCA (770 voix) : Titulaires : Jacquemin, Aymonier Constantakatos, Jager, Jeannin, Kneip, Picard, Rousseau – Suppléant : Castaldi, Trapp RBFC (70 voix) : Titulaire : Neugnot CCST (120 voix) : Titulaires : Hottlet, Larcher, Rousse CCVS (80 voix) : Titulaire : Coddet – Suppléant : Salort
Nombre de voix	1 040	Procurations De M Bonin (GBCA) à M Constantakatos (GBCA) De Mme Bonnans-Weber (GBCA) à M Picard (GBCA) De M Guyod (GBCA) à M Jacquemin (GBCA) De M Vallverdu (CCVS) à M Coddet (CCVS)
-Nombre de voix pour	1 040	
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

Au début de chacune de ses séances, le Conseil Syndical nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire (art. L 2121-15 du CGCT).

Cette nomination doit, conformément aux dispositions de l'article L 2121-21, se faire en principe au scrutin secret (sauf si le conseil décide à l'unanimité, le contraire) par une élection à la majorité, éventuellement à trois tours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical désigne Monsieur Jean-Louis HOTTLET comme secrétaire de séance.

Certifiée exécutoire,
Le Président
Roland JACQUEMIN

Le Secrétaire de séance,
Jean-Louis HOTTLET